

Procès-verbal du Conseil communautaire du 4 MAI 2017

Convocation : 27/04/2017

Nombre de délégués en exercice : 71 Présents : 54 Votants : 59	<i>L'an deux mille dix-sept, le quatre mai à 18h30. Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Sellières sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MAITRE, Président.</i>
--	--

DELEGUES PRESENTS (ayant voix délibérative) :

ARLAY: C. BRUCHON, J-L URIET, D. BAUDUIN BAUME LES MESSIEURS : P. CARDINAL BLETTERANS : F. PERRDIN ayant reçu pouvoir de C. PETITJEAN, S. LAMBERGER, D. MEAN ayant reçu pouvoir de E. MURADORE (Bois de Gand) BLOIS SUR SEILLE : A. GUICHARD BOIS DE GAND : BONNEFONTAINE : BRERY : R. BALLE CHAMPROUGIER : CHAPELLE VOLAND : J. ROBELEY, S. BONNIN CHÂTEAU CHALON : C. VUILLAUME CHAUMERGY : H. CHÂTEAU (suppléant) CHEMENOT : CHENE SEC : COMMENAILLES : J-L. MAITRE ayant reçu pouvoir de N. BURON COSGES : J-N REBOUILLAT ayant reçu pouvoir de B. LONJARRET de Nance DESNES : B. PEYRAUD DOMBLANS : B. FRACHON FONTAINEBRUX : M. CHALUMEAU FOULENAY : FRANCHEVILLE : FRONTENAY : D. PRUDENT HAUTEROCHE : D. SEGUT, M-M PERRARD, C. NOIR LA CHARME : LA CHASSAGNE : J-L TROSSAT LA CHAUX EN BRESSE : D. BERNARD LADOYE SUR SEILLE : Y. OUDOT	LA MARRE : S. ROY LARNAUD : P. ANTOINE LAVIGNY : LE LOUVEROT : R. FANDEUX LE VERNONIS : J-C. PROST LE VILLEY : M. CHATELAIN LES DEUX FAYS : J. THIEBAUT (suppléant) LES REPOTS : LOMBARD : S. FAUDOT MANTRY : J-P GERDY MENETRU LE VIGNOBLE : F. FERNEX DE MONGEX MONTAIN : M. BRUTILLOT NANCE : NEVY SUR SEILLE : G. GHELMA PASSENANS : D. LABRE PLAINOISEAU : E. LACROIX QUINTIGNY : Y. MOINE RECANOZ : D. LADAM (suppléant) RELANS : R. BAILLY RUFFEY SUR SEILLE : E. PETIT, D. URBAIN RYE : J-C BOISSARD SAINT LAMAIN : D. BACHELEY (suppléant) SELLIERES : B. JOLY, S. CARE-BUISSON SERGENAUX : J. BACHELEY SERGENON : P. CERESA (suppléant) TOULOUSE LE CHATEAU : M-P PONTHEUX VERS SOUS SELLIERES : VILLEVIEUX : J-P GAUTHIER, J-L MAGNIN VINCENT-FROIDEVILLE : A. SAUGET VOITEUR : A. QUICLET ayant reçu pouvoir de R. FENIET
---	--

TITULAIRE ABSENTS EXCUSES : V. VERBEECK, D. CHALANDARD, L. MICHAUD-GROS-BENOIT,

TITULAIRES ABSENTS NON REPRESENTES : H. GIMARET, S. GREVY, P. CHANOIS, M. CANNAZZARO, P. BONNOT, L. LE, D. JOUVENCEAU, J-L. BRULEBOIS, A. PERNOT.

SECRETARE DE SEANCE : S. LAMBERGER

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Il sera proposé au Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance précédente.

2. Approbation des Comptes Administratifs 2016

Délibération N° 2017-50

JL MAITRE et C VUILLAUME quittent la salle lors du vote.

M-P PONTHEUX Vice-Présidente aux Finances propose aux membres du Conseil d'approuver les comptes administratifs de 2016 de la manière suivante :

Ex- Bresse Revermont

Budget Général CCBR

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1 039 392,96	431 803,66	0,00	431 803,66	1 039 392,96
Opérations de l'exercice	3 360 857,58	4 378 192,11	335 222,09	600 366,56	3 696 079,67	4 978 558,67
TOTAUX	3 360 857,58	5 417 585,07	767 025,75	600 366,56	4 127 883,33	6 017 951,63
Résultats de clôture	0,00	2 056 727,49	166 659,19	0,00	0,00	1 890 068,30
Restes à réaliser	0,00	0,00	68 750,00	600,00	68 750,00	600,00
TOTAUX CUMULES	0,00	2 056 727,49	235 409,19	600,00	235 409,19	2 057 327,49
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	2 056 727,49	234 809,19	0,00	0,00	1 821 918,30

Accueil de loisirs

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	2 030,65	126 863,81	0,00	126 863,81	2 030,65
Opérations de l'exercice	203 173,35	140 612,21	55 552,58	6 821,22	258 725,93	147 433,43
TOTAUX	203 173,35	142 642,86	182 416,39	6 821,22	385 589,74	149 464,08
Résultats de clôture	64 591,79	0,00	175 595,17	0,00	240 186,96	0,00
Restes à réaliser		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	64 591,79	0,00	175 595,17	0,00	240 186,96	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	64 591,79	0,00	175 595,17	0,00	240 186,96	0,00

Bâtiments relais (Bletterans)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	3 528,72	0,00	5 358,86	0,00	8 887,58
Opérations de l'exercice	32 445,27	32 008,49	14 619,16	17 126,76	47 064,43	49 135,25
TOTAUX	32 445,27	35 537,21	14 619,16	22 485,62	47 064,43	58 022,83
Résultats de clôture	0,00	3 091,94	0,00	7 866,46	0,00	10 958,40
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	3 091,94	0,00	7 866,46	0,00	10 958,40
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	3 091,94	0,00	7 866,46	0,00	10 958,40

Boucherie de Ruffey sur Seille

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	265,02	1 578,78	0,00	1 578,78	265,02
Opérations de l'exercice	6 321,40	6 906,20	29 063,31	4 619,60	35 384,71	11 525,80
TOTAUX	6 321,40	7 171,22	30 642,09	4 619,60	36 963,49	11 790,82
Résultats de clôture	0,00	849,82	26 022,49	0,00	25 172,67	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	849,82	26 022,49	0,00	25 172,67	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	849,82	26 022,49	0,00	25 172,67	0,00

Boucherie de Commenailles

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	637,34	211 320,46	0,00	211 320,46	637,34
Opérations de l'exercice	1 306,43	15 870,00	57 074,11	172 637,34	58 380,54	188 507,34
TOTAUX	1 306,43	16 507,34	268 394,57	172 637,34	269 701,00	189 144,68
Résultats de clôture	0,00	14 563,57	95 757,23	0,00	81 193,66	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	68 000,00	0,00	68 000,00
TOTAUX CUMULES	0,00	14 563,57	95 757,23	68 000,00	95 757,23	82 563,57
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	14 563,57	95 757,23	68 000,00	13 193,66	

Boucherie de Sellières

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	2 611,08	2 820,00	61 659,49	62 340,00	64 270,57	65 160,00
TOTAUX	2 611,08	2 820,00	61 659,49	62 340,00	64 270,57	65 160,00
Résultats de clôture	0,00	208,92	0,00	680,51	0,00	889,43
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	208,92	0,00	680,51	0,00	889,43
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	208,92	0,00	680,51	0,00	889,43

Maison des étangs (Sergenaux – Les Deux Fays)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	8 513,26	0,00	3 860,51	0,00	12 373,77
Opérations de l'exercice	33 850,96	41 387,04	17 991,35	11 648,52	51 842,31	53 035,56
TOTAUX	33 850,96	49 900,30	17 991,35	15 509,03	51 842,31	65 409,33
Résultats de clôture	0,00	16 049,34	2 482,32	0,00	0,00	13 567,02
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	16 049,34	2 482,32	0,00	0,00	13 567,02
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	16 049,34	2 482,32	0,00	0,00	13 567,02

Médiathèque

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1,12	0,00	231 867,11		231 868,23
Opérations de l'exercice	233 207,96	68 599,70	291 312,39	151 691,21	524 520,35	220 290,91
TOTAUX	233 207,96	68 600,82	291 312,39	383 558,32	524 520,35	452 159,14
Résultats de clôture	164 607,14	0,00		92 245,93	72 361,21	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	164 607,14	0,00	0,00	92 245,93	164 607,14	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	164 607,14	0,00	0,00	92 245,93	72 361,21	0,00

Natura 2000

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	35 673,47	0,00	0,00	0,00	35 673,47	0,00
Opérations de l'exercice	66 217,36	30 610,00	0,00	0,00	35 607,36	30 610,00
TOTAUX	101 890,83	30 610,00	0,00	0,00	71 280,83	0,00
Résultats de clôture	71 280,83	0,00	0,00	0,00	71 280,83	0,00
Restes à réaliser		0,00				0,00
TOTAUX CUMULES	71 280,83	0,00	0,00	0,00	71 280,83	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	71 280,83	0,00	0,00	0,00	71 280,83	0,00

Relais assistants maternels itinérant (RAMI)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	25 865,27	0,00	25 865,27
Opérations de l'exercice	92 996,96	66 652,02	8 821,37	1 197,45	101 818,33	67 849,47
TOTAUX	92 996,96	66 652,02	8 821,37	27 062,72	101 818,33	93 714,74
Résultats de clôture	26 344,94	0,00	0,00	18 241,35	8 103,59	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	26 344,94	0,00	0,00	18 241,35	8 103,59	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	26 344,94	0,00	0,00	18 241,35	8 103,59	0,00

Base de loisirs de Desnes

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1 987,48	0,00	13 307,58	0,00	15 295,06
Opérations de l'exercice	170 379,65	126 323,54	44 520,74	32 025,41	214 900,39	158 348,95
TOTAUX	170 379,65	128 311,02	44 520,74	45 332,99	214 900,39	173 644,01
Résultats de clôture	42 068,63	0,00	0,00	812,25	41 256,38	
Restes à réaliser		0,00	29 872,00	4 780,00	29 872,00	4 780,00
TOTAUX CUMULES	42 068,63	0,00	29 872,00	5 592,25	71 940,63	5 592,25
RESULTATS DEFINITIFS	42 068,63	0,00	24 279,75		66 348,38	0,00

Voirie

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 951,30	100 302,53		100 302,53	7 951,30
Opérations de l'exercice	263 100,22	186 926,19	649 756,30	264 327,82	912 856,52	451 254,01
TOTAUX	263 100,22	194 877,49	750 058,83	264 327,82	1 013 159,05	459 205,31
Résultats de clôture	76 174,03		485 731,01		561 905,04	
Restes à réaliser			218 800,00	10 838,00	218 800,00	10 838,00
TOTAUX CUMULES	76 174,03		704 531,01	10 838,00	780 705,04	10 838,00
RESULTATS DEFINITIFS	76 174,03		704 531,01	10 838,00	769 867,04	

Zone d'activités des Foulletons (Larnaud)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		26 843,89	26 514,29		26 514,29	26 843,89
Opérations de l'exercice				26 514,29		26 514,29
TOTAUX		26 843,89	26 514,29	26 514,29	26 514,29	53 358,18
Résultats de clôture		329,60				329,60
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		329,60	0,00			329,60
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	329,60	0,00	0,00		329,60

Ex- Coteaux de la Haute Seille

Budget général

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	1 249 836,88	0,00	50 673,26	0,00	1 300 510,14
Opérations de l'exercice	3 030 773,39	3 381 433,31	533 033,67	431 684,07	3 563 807,06	3 813 117,38
TOTAUX	3 030 773,39	4 631 270,19	533 033,67	482 357,33	3 563 807,06	5 113 627,52
Résultats de clôture	0,00	1 600 496,80	50 676,34	0,00	0,00	1 549 820,46
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	1 600 496,80	50 676,34	0,00	0,00	1 549 820,46
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	1 600 496,80	50 676,34	0,00	0,00	1 549 820,46

Site ODO – Domblans

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	19 877,60	0,00	0,00	0,00	19 877,60
Opérations de l'exercice	3 819,99	16 467,29	1 399,81	0,00	5 219,80	16 467,29
TOTAUX	3 819,99	36 344,89	1 399,81	0,00	5 219,80	36 344,89
Résultats de clôture	0,00	32 524,90	1 399,81	0,00	31 125,09	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	32 524,90	1 399,81	0,00	31 125,09	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	32 524,90	1 399,81	0,00	31 125,09	0,00

Zone artisanale de Domblans

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	11 288,24		122 045,51		133 333,75	0,00
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	11 288,24	0,00	122 045,51	0,00	133 333,75	0,00
Résultats de clôture	11 288,24	0,00	122 045,51	0,00	133 333,75	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	11 288,24	0,00	122 045,51	0,00	133 333,75	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	11 288,24	0,00	122 045,51	0,00	133 333,75	0,00

Parc animalier – Hauteroche

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	2 246,22	0,00	12 642,98	0,00	2 246,22
Opérations de l'exercice	11 191,11	0,00	1 430,00	1 937,28	12 621,11	1 937,28
TOTAUX	11 191,11	2 246,22	1 430,00	14 580,26	12 621,11	4 183,50
Résultats de clôture	8 944,89	0,00	0,00	13 150,26	0,00	4 205,37
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	8 944,89	0,00	0,00	13 150,26	0,00	4 205,37
RESULTATS DEFINITIFS	8 944,89	0,00	0,00	13 150,26	0,00	4 205,37

Tri postal – Voiteur

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	8 049,13	0,00	0,00	0,00	8 049,13
Opérations de l'exercice	53,66	9 557,34	0,00	0,00	53,66	9 557,34
TOTAUX	53,66	17 606,47	0,00	0,00	53,66	17 606,47
Résultats de clôture	0,00	17 552,81	0,00	0,00	17 552,81	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	17 552,81	0,00	0,00	17 552,81	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	17 552,81	0,00	0,00	17 552,81	0,00

SPANC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	32 443,78	12 585,56	0,00	12 585,56	32 443,78
Opérations de l'exercice	71 696,08	96 750,00	1 027,99	14 932,60	72 724,07	111 682,60
TOTAUX	71 696,08	129 193,78	13 613,55	14 932,60	85 309,63	144 126,38
Résultats de clôture	0,00	44 912,14		1 319,05		46 231,19
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	44 912,14	0,00	1 319,05	0,00	46 231,19
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	44 912,14	0,00	1 319,05		46 231,19

Vote : Unanimité

Débats :

Ex Bresse Revermont

Budget général

Il est demandé pourquoi la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réalisées est si importante en investissement. Il s'agit des grands projets que nous n'avons pas faits, comme la maison médicale, la voie verte ou les subventions aux budgets annexes.

Boucherie de Ruffey :

Les travaux avancent bien et le magasin est plus grand, l'ouverture est prévue avant l'été. C'est une belle opération. La mise aux normes sanitaires était indispensable et nous donne aujourd'hui un bel outil commercial.

Médiathèque

Il est demandé pourquoi 190 000 € de remboursement d'emprunt étaient prévus et que seuls 41 000 € ont été réalisés.

La subvention départementale de 49 000 € a été affectée en fonctionnement au lieu de l'investissement. Ce sera corrigé lors d'un prochain conseil par une décision modificative.

Ex Haute Seille

C VUILLAUME rappelle que C NOIR a été condamné, lorsqu'il était VP à la voirie de la CC de la Haute Seille par la police de l'Eau, dans le cadre de travaux de voirie alors même que la faute incombait à l'entreprise ayant réalisé les travaux. C NOIR a été condamné à une amende de 1 500 € personnellement. Les Maires de l'ancienne Communauté de Communes Coteaux de la Haute Seille se sont engagés à participer à cette amende.

3. Approbation des comptes de gestion

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter les comptes de gestion.

Délibération N° 2017-51

Après s'être fait présenter les budgets primitifs des budgets principaux et des budgets annexes de l'exercice 2016 des Communautés de communes Bresse Revermont et Coteaux de la Haute Seille et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans des exercices respectifs 2015 de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites dans ses écritures,

Considérant la régularité des opérations,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution des budgets généraux et des budgets annexes de l'exercice 2016 des communautés de communes Bresse Revermont et Coteaux de la Haute Seille en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Il est proposé au Conseil de :

- DECLARER que les comptes de gestion dressés pour les budgets généraux et les budgets annexes des Communautés de communes Bresse Revermont et Coteaux de la Haute Seille, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Vote : unanimité.

4. Affectation définitive des résultats

Lors du Conseil du 30 mars dernier, il avait été effectué une reprise anticipée des résultats de manière provisoire. Il convient d'affecter ces résultats de manière définitive. La délibération est identique à la délibération du 30 mars 2017.

Délibération N° 2017-52

Vu la délibération en date du 30 mars 2017, fixant la reprise anticipée des résultats,

Conformément aux comptes de gestion,

Il est proposé au Conseil d'affecter les résultats suivants :

Au budget général Bresse Haute Seille

Les exercices cumulés des budgets 2016 suivants :

- Ex - Bresse Revermont : Budget général, Accueil de loisirs, Médiathèque, Natura 2000, Voirie, Maison des Etangs, Base de loisirs de Desnes, RAMI,
- Ex - Coteaux de la Haute Seille : Budget général, Parc animalier,

Ont généré pour 2016 les résultats de clôture suivants :

- Un **excédent** de fonctionnement de **3 221 292.03 €**,
- Un **déficit** d'investissement de **756 694.24 €**.

Il est proposé au Conseil Communautaire de reporter les résultats **au budget principal Bresse Haute Seille** ainsi :

- En section de fonctionnement au 002 : **2 464 597.79 €**,
- En section d'investissement au 1068 : **756 694.24 €** pour apurer le déficit.

Au budget annexe Développement économique Bresse Haute Seille

Les exercices cumulés des budgets 2016 suivants :

- Ex - Bresse Revermont : Bâtiment relais, Boucherie de Ruffey sur Seille, Boucherie de Commenailles, Boucherie de Sellières,
- Ex - Coteaux de la Haute Seille : Site ODO, Tri postal,

Ont généré pour 2016 les résultats de clôture suivants :

- Un **excédent** de fonctionnement de **68 791.96 €**,
- Un **déficit** d'investissement de **114 632.56 €**.

Il est proposé au Conseil Communautaire de reporter les résultats **au budget annexe Développement économique Bresse Haute Seille** ainsi :

- En section d'investissement au 1068 : **68 791.96 €** pour apurer une partie du déficit.

Au budget annexe SPANC Bresse Haute Seille

L'exercice 2016 du budget SPANC Coteaux de la Haute Seille a généré les résultats suivants :

- Un **excédent** de fonctionnement de **57 497.70 €**
- Un **excédent** d'investissement de **1 319.05 €**.

Il est proposé au Conseil Communautaire de reporter les résultats **en recettes de fonctionnement et en recettes d'investissement reporté sur le budget SPANC Bresse Haute Seille**.

Au budget annexe ZA des Foulletons (Larnaud)

L'exercice 2016 du budget ZA des Foulletons Bresse Revermont a généré les résultats suivants :

- Un **excédent** de fonctionnement de **329.60 €**

Il est proposé au Conseil Communautaire de reporter les résultats **en recettes de fonctionnement reporté sur le budget ZA des Foulletons Bresse Haute Seille.**

Au budget annexe ZA de Domblans

L'exercice 2016 du budget ZA de Domblans Coteaux de la Haute Seille a généré les résultats suivants :

- Un **déficit** de fonctionnement de **11 288.24 €**,
- Un **déficit** d'investissement de **122 045.51 €**

Il est proposé au Conseil Communautaire de reporter les résultats **en dépenses de fonctionnement et d'investissement reporté sur le budget ZA de Domblans Bresse Haute Seille.**

Vote : Unanimité

5. Renouvellement de la convention avec le SIDEC

Délibération N° 2017-53

Le Président propose au Conseil de renouveler la convention pour l'année 2017 concernant la mutualisation du service informatique avec le SIDEC sur la base suivante :

- Cloud (hébergement de la comptabilité) : 360 €
- Informatique de gestion (logiciel de comptabilité) : 4500 €
- SIDECBOX (sauvegarde des données) : 3 780 €
- Support system (matériel et hébergement informatique) : 13 425 €

Total : **22 065 €**

Vote : Unanimité

En 2016, les anciennes CC ont payé 24 246 € au SIDEC en cumulé.

6. Appel à candidature régionale – Révélez et développez les potentiels de vos territoires

La Région Bourgogne Franche Comté lance un appel à projet pour les territoires qui seraient volontaires pour participer à une expérimentation d'accompagnement par le Générateur Bourgogne Franche Comté (dont fait partie le Clus'ter) (groupement de structures du type Franche Comté active de l'ensemble de la région) afin de révéler et de développer les potentiels des territoires.

Il s'agit de bénéficier d'un accompagnement qui mobilise le territoire pour y favoriser la création d'activités économiques et d'emplois à partir de besoins non satisfaits ou de ressources à valoriser.

Le travail sur la filière piscicole engagé avec le Clus'ter peut rentrer dans cet appel à projet. Si le projet est retenu, cela nous permettra de bénéficier, pour le même montant, d'un accompagnement complémentaire du Clus'ter.

Cette démarche est accompagnée par le Conseil Régional, l'Etat, l'ADEME et la Caisse des Dépôts.

Nous inscrivons notre projet dans le cadre de cet appel à Projet Régional ce qui permet à la CC de bénéficier de prestations supplémentaires prises en charge par la Région.

Inscrire l'étude piscicole dans cet appel à projet pour bénéficier des prestations complémentaires sur cette étude ou en lien avec cette étude (développement touristique ; fédération des restaurateurs pour la mise à la carte des produits piscicoles...)

Délibération N° 2017-54

Vu les statuts de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et notamment sa compétence économique,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la participation de la Communauté de Communes dans l'appel à projet Régional « Révélez et développez les potentiels de vos territoires »,
- d'y inscrire le projet de développement de la filière piscicole,
- d'y affecter un 0,1 ETP de chargé de mission dans le suivi de ce projet,
- d'identifier comme référents les personnes suivantes :
 - Jean Louis MAITRE – référent élu
 - Samuel POUILLOT - référent technique.

Vote : Unanimité

7. Convention d'objectif pour la gestion de la Maison de la Haute Seille

Délibération N° 2017-55

Le bâtiment de la Maison de la Haute Seille est la propriété de la Commune de Château Chalon qui le met à disposition de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Par convention, Bresse Haute Seille confie à l'Association touristique et culturelle des Coteaux de la Haute Seille la gestion (eau, électricité, téléphone, entretien courant) et l'animation de la Maison de la Haute Seille.

Il est proposé au Conseil de renouveler la convention avec l'association pour l'année 2017 et de confier à l'association les missions suivantes :

- Gestion du musée interactif
- Accueil et information des visiteurs en lien avec l'Office de Tourisme
- Animations et programmations
- Commercialisation de prestations (visites, boutiques, dégustations)
- Développement de l'œnotourisme.

Bresse Haute Seille verse en contrepartie une subvention de 14 000 € par an pour le fonctionnement de l'équipement. Des subventions exceptionnelles peuvent être versées pour des missions spécifiques (animations culturelles).

Vote : Unanimité

8. Complément à l'appel à projet Agence de l'Eau – gérer l'Eau et l'Assainissement à la bonne échelle

Suite à la commission « Aménagement du territoire » qui s'est tenue le jeudi 27 avril 2017, il est proposé au Conseil de compléter la délibération concernant l'appel à projet de l'Agence de l'Eau sur l'étude de préfiguration de la compétence Eau et assainissement.

L'Agence de l'eau nous demande de travailler sur 3 volets :

- Le pilotage de la prise de compétence : identification des enjeux, aide à la décision, animation, concertation, etc.
- Une expertise juridique et financière
- Des études de terrain sur l'état du réseau.

En mars, le Conseil a délibéré sur les 2 premiers points, à savoir le recrutement d'un ingénieur, chargé de la préfiguration de la compétence Eau et assainissement et la conduite d'une étude technique et financière par un cabinet d'étude extérieur. L'ensemble est subventionné à 80 % ,

La Commission a étudié les 2 possibilités, à savoir : soit confier l'étude à un prestataire extérieur, soit réaliser l'étude en interne.

Il est proposé au Conseil de faire réaliser en interne l'étude patrimoniale ce qui permettra de mieux l'intégrer et qui coûte le moins cher en affectant pendant 2 ans la personne chargée de mission SPANC sur cette compétence.

La chargée de mission SPANC sera remplacée par un chargé d'étude SPANC pour 2 ans dans un 1^{er} temps. Ce poste a vocation à se pérenniser lors de l'extension de la compétence SPANC sur l'ensemble du territoire Bresse Haute Seille.

La chargée de mission travaillera sur le volet patrimonial en coordination avec l'ingénieur qui sera recruté.

Délibération N° 2017-56

Vu la loi NOTRe et le transfert de la compétence Eau et assainissement aux EPCI à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu l'appel à projet de l'Agence de l'Eau « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau »,

Vu la proposition de la commission Aménagement,

Vu la délibération du 30 mars 2017,

Il est proposé au Conseil de DECIDER :

- d'affecter le personnel en interne pour réaliser l'étude patrimoniale du réseau pour une période de 2 ans,
- de recruter un agent technique 1^{ère} classe (cat. C) affecté au service SPANC pour une période 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2017 à 35H.

Vote : Unanimité.

9. **Paiement de la cotisation 2017 au pôle d'équilibre territorial du Pays Lédonien – montant 2017 : 27 270 €**

Délibération N° 2017-57

*Vu les statuts de la CC Bresse Haute Seille et notamment sa compétence Aménagement du territoire,
Vu l'adhésion de la CC Bresse Haute Seille au PETR du Pays Lédonien,
Vu la délibération du 21/02/2017 du Conseil syndical du Pays Lédonien,*

Il est proposé au Conseil d'ACCEPTER le paiement de la participation de la CC BRESSE HAUTE SEILLE pour l'année 2017 à hauteur de 27 270 €

Vote : Unanimité.

10. Compte rendu des délégations au Bureau

o **Récapitulatif des délibérations prises en réunion Bureau :**

N° 1/17 : Demande de subvention – manifestations culturelles sur proposition de la commission culturelle

- Association Jura Jazz Haute Seille, pour le Festival de Jazz à Frontenay : **6 000€ (pour 2 ans)**
- Tremplin Zic Assoc', pour Tremplin Zik : **2 000€**
- Foyer rural de Domblans, pour le concert argentin : **350 €**

N° 2/17 : Renouvellement du contrat d'adhésion à couverture chômage (Unedic)

N° 3/17 : Renouvellement de la convention CNAS

N° 4/17 : Attribution des marchés dans le cadre des délégations au Bureau

Le Bureau à l'unanimité décide d'attribuer le marché vidange à la société HUSSON, basé à Chaveyriat

- Le prix de la vidange est fixé à 137€ pour une cuve de 2000 à 3000L
- La durée du marché est fixée à 1 an, renouvelable une fois

N° 5/17 : Attribution du marché 0 Phyto

- Lot 1 : cellule – société CLAAS – 37 000€ HT
- Lot 2 : matériel de désherbage : Jardival – 2 081€ HT
- Lot 3 : débroussailleuse : Jardival – 785,99€ HT

N° 6/17 : Demande de subvention des Amis de Bernon

- Subvention de 500€ pour l'année 2017

N° 7/17 Demande de subvention à l'ACCA de Bletterans – Foire de la Mi S'tembre

- Subvention de 4 500 € pour l'organisation de la foire de la Mi S'tembre

N° 8/17 : Signature de la convention avec DESFI

- Renouvellement de la convention à l'association DESFI pour la réalisation d'une partie du fauchage
Durée de la convention : du 24/04/2017 au 24/10/2017

Montant : 10€ de cotisation / 19.04€ de l'heure (HT)

11. Questions diverses

Suite à l'article paru dans le Progrès, un point est fait sur le projet des Forges de Baudin.

Le logo de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille est présenté aux élus.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21H00.

**Le Président,
Jean-Louis MAITRE**